



Service de broyage de branchages à domicile - GRATUIT sur inscription

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SESSION UNIQUE DE BROYAGE 2026 DU MARDI 01/12 AU VENDREDI 04/12/2026

Nom : Prénom :

Adresse : Village :

N° de téléphone / GSM où vous êtes joignable en semaine entre 09h00 et 17h30 :/.....

Email :

(Important pour nous faciliter la confirmation d'inscription).

☛ **Souhaite bénéficier du service de broyage à domicile organisé gratuitement par la Commune de Clavier et a pris connaissance de la procédure y relative.**

☛ **Accepte les conditions précisées ci-dessous :**

- **Quantité de branchages à broyer (min. 1m³ – max. 4m³) : m³**
 - **Diamètre minimal : 2 cm**
 - **Diamètre maximal : 15 cm**
 - **Longueur maximale : 2 m**
- **Les branchages doivent être entassés dans le même sens, à proximité de l'endroit où s'effectuera le broyage, en veillant à ne pas entraver le passage et avec un espace de parking suffisant (10m minimum) pour le véhicule communal et le broyeur.**
- **Les branchages devront être mis en place dès le DIMANCHE 29/11/2026 afin de permettre aux employés communaux de vérifier dès le LUNDI MATIN (30/11/2026), la conformité des branchages à broyer.**
- **Les branchages pourront être entreposés à l'intérieur de la parcelle uniquement si l'entreposage en bord de voirie (limite propriété privée et domaine public) engendre des problèmes de sécurité ou par manque d'espace sur l'accotement. Dans ce cas, il sera indispensable de laisser le passage libre pour l'accès et le parking du véhicule communal (tracteur) et du broyeur et ce durant toute la semaine de broyage.**
- **Pas de jour fixe de broyage : les ouvriers communaux passeront chez vous entre le lundi après-midi et le vendredi matin.**
- **Pas de présence obligatoire du demandeur.**
- **les branchages de résineux (conifères), de lauriers-cerises, d'aubépines et de rosiers sont à proscrire pour des raisons techniques.**



L'Administration communale se réserve le droit de ne pas procéder au broyage des branchages qui ne respecteraient pas l'ensemble des conditions reprises dans la procédure.

☛ **Garde du broyat (entourer) : OUI / NON**

Date : Signature :

Ce formulaire est à déposer ou en renvoyer (courrier ou email) au plus tard pour le JEUDI 26/11/2026 à l'Administration communale- au Service ENVIRONNEMENT-Rue Forville,1-4560 CLAVIER

Pour plus d'informations ? Madame Béatrice FRANCK 086/34.94.43 – beatrice.franck@clavier.be